



61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

ACCEPTESS-T

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

ACCEPTESS-T

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

N° SIREN : 524 416 187

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Acceptess-T relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable opéré dans le cadre de la première application de l'ANC 2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et ses principaux impacts sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importants auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Mazars

Courbevoie, le 11 juin 2021



Aurélie Joubin

Signature
numérique de
Aurèlie JOUBIN
Date : 2021.06.11
17:36:53 +02'00'

Bilan Actif	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissement Dépréciation	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 428	319	1 109	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				16 553
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 239	11 421	19 818	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				8 209
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	8 209		8 209	
TOTAL (I)	40 876	11 740	29 136	24 762
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et compte rattachés				20 000
Créances reçu par legs ou donations				
Autres	306 951		306 951	373 090
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	219 216		219 216	93 571
Caisse				1 541
Charges constatées d'avance	974		974	10 422
TOTAL (II)	527 140		527 140	498 623
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	568 016	11 740	556 276	523 385

Bilan Passif	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres / fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	32 136	30 755
Excédent ou déficit de l'exercice	25 739	1 381
Situation nette (sous total)	57 875	32 136
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	57 875	32 136
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	190 952	
TOTAL (II)	190 952	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
FONDS DEDIES		88 519
sur subventions de fonctionnement		
sur autres ressources		
TOTAL (III bis)		88 519
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 030	1 030
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	68 614	43 849
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	31 940	31 190
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 000	
Redevables créditeurs		26903
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	199 865	299 758
TOTAL (IV)	307 449	402 730
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (+II+III+IIIbis+IV+V)	556 276	523 385

Compte de résultat	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)	Variation relative (montant)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	5 271	5 060	211
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service	23 167	10 135	13 032
dont parrainages	19 000		19 000
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	292 344	358 788	(66 444)
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	152 933		152 933
Mécénats	45 000		45 000
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	241 678		241 678
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés	35 109		35 109
Autres produits	19	29 559	(29 540)
TOTAL (I)	795 521	403 542	391 979
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	228 909	118 596	110 313
Aides financières	151 266		151 266
Impôts, taxes et versements assimilés	1 240	1 076	164
Salaires et traitements	209 295	176 227	33 068
Charges sociales	38 946	43 151	(4 205)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 660	2 309	4 351
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés	137 542		137 542
Autres charges	664	16 362	(15 698)
TOTAL (II)	774 523	357 720	416 802
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	20 998	45 822	(24 823)
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL (III)	0	0	0
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL (IV)	0	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	0	0	0

Compte de résultat	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)	Variation relative (montant)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	20 998	45 822	(24 823)
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	6 711	3 561	3 150
Sur opérations en capital			0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			0
TOTAL (V)	6 711	3 561	3 150
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	1 970	4 483	(2 513)
Sur opérations en capital			0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			0
TOTAL (VI)	1 970	4 483	(2 513)
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	4 741	(922)	5 663
Participation des salariés aux résultats (VII)			0
Impôts sur les bénéfices (VIII)			0
Report des ressources non utilisées		45 000	(45 000)
Engagements à réaliser		88 519	(88 519)
Total des produits (I + III + V)	802 232	452 103	350 129
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	776 493	450 722	325 771
EXCEDENT OU DEFICIT	25 739	1 381	24 358
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	47 900		47 900
Prestations en nature			
Bénévolat	159 450		159 450
TOTAL	207 350	0	207 350
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens	47 900		47 900
Prestations en nature			
Personnel bénévole	159 450		159 450
TOTAL	207 350	0	207 350

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2020

Comptes annuels
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

Description de l'objet social de l'entité

L'association, de son nom complet Actions Concrètes Conciliants : Education, Prévention, Travail, Equité, Santé et Sport pour les Transgenres, est créée le 26 juin 2010 suite à l'initiative de Giovanna Rincon et Chris Valle suivies par Marie Dulong, Claudia Anjos, Cruz, Joana Machado, Alexia Rivillas, Jennifer Cruz et Gaby Corrales. L'association ACCEPTESS-T est par la suite déclarée en préfecture le 09/07/2010 (Parution dans le journal officiel le 24/07/2010).

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Acceptess-T née de la volonté de créer un groupe d'activités Trans dans Paris qui se focaliserait sur la défense des droits des personnes transgenres les plus précarisées par l'intersectionnalité.

Elle a pour objectif de lutter contre toute forme d'exclusion, de discrimination de toute nature (abus, violences, maltraitances), liée à l'identité et à l'expression du genre, à l'encontre des personnes transgenres et/ou se revendiquant comme telle ; de diffuser et débattre autour des informations ayant un rapport direct, indirect, induit ou sans rapport avec les questions liées à la transidentité, et créer un lieu d'accueil, de convivialité et de services afin de constituer un pont culturel qui favorise la reconnaissance, la visibilité et la détermination des personnes transgenres au sein de la société et plus largement pour les droits humains et libertés fondamentales de toutes et tous.

Son action s'élargie donc naturellement à la prévention des IST (VIH, Hépatite), notamment par l'animation d'ateliers d'information "pair à pair" de façon autonome ou avec l'aide d'institutions ou d'autres associations concernées. Pour cela elle s'engage à tenter de faciliter l'accès au système socio-sanitaire pour les personnes transgenres en situation ou non de prostitution, admises ou non au séjour ; de leur favoriser l'accès à l'information, la formation, l'emploi ainsi qu'aux services publics et à la culture.

Enfin, un grand intérêt est porté au sein d'ACCEPTESS-T à la promotion des activités physiques, sportives et culturelles afin d'entretenir et d'améliorer la santé, l'estime de soi des personnes transgenres (atteintes ou non de pathologies chroniques évolutives) ; et ce par l'intermédiaire – notamment, mais pas exclusivement, du Paris TSG (groupe de sport formé par des membres d'ACCEPTESS-T), et d'événements organisés tout au long de l'année, en France comme à l'étranger.

Description des moyens mis en œuvre

Pour répondre à ces objectifs globaux, diverses formes d'actions concrètes pouvant être résumé de la sorte sont mises en place :

Accueil et écoute : notre association accueille, écoute, oriente et accompagne les personnes, qu'elles soient transgenres ou cisgenres (les personnes cisgenres sont celles qui s'identifient complètement avec leur sexe de naissance), hommes ou femmes, migrantes ou non, pour certaines travailleuses du sexe (femmes trans pour la plupart).

Information, prévention, dépistage : nous réalisons un travail continu d'information et de sensibilisation sur les questions de santé sexuelle, et sur les problématiques globales de santé : accès aux soins, prises en charge, bien être, comportements préventifs. Nous assurons également une distribution quotidienne de préservatifs, de gel et d'une large gamme de documentation de prévention. L'une de nos actions-phares est la promotion du dépistage diversifié, notamment pour le VIH et les IST, et au travers d'une permanence TRODs (Tests Rapides d'Orientation Diagnostique du VIH) mensuelle dans notre local. En complément, nous réalisons aussi régulièrement l'accompagnement physique des bénéficiaires vers les Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le VIH, les hépatites virales et les IST (CeGIDD), ou encore vers nos partenaires habilités pour la réalisation de TRODs. Tout au long de l'année, nous effectuons de nombreux accompagnements ayant pour objectif premier l'entrée dans un parcours de soin, notamment pour les personnes venant de découvrir leur séropositivité. Enfin, nous développons une approche fondée sur l'autosupport entre personnes transgenres au quotidien, à partir notamment d'outils collectifs en promotion de la santé médiatisée par les réseaux sociaux (sites, blogs, twitter, Facebook) que nous animons quotidiennement.

Accompagnement social : l'assistante sociale de notre association, secondée par d'autres intervenants sociaux (des médiatrices culturelles et en santé publique, des bénévoles pairs à pairs) assure un suivi de nature professionnelle à l'attention de nos bénéficiaires, dans la réalisation de leur projet personnalisé. Ils assurent en outre le maintien dans les soins, l'orientation vers les services les plus adaptés en vue de l'ouverture des droits et un soutien continu dans la définition de projets de vie (y compris sur le plan de l'évolution professionnelle dans le cas des alternatives au travail du sexe).

Santé : Cet axe s'organise selon trois priorités :

- Des séances d'activités physiques adaptées deux fois par semaine.
- Un soutien psychologique pour les femmes trans séropositives au VIH ou co-infectées par d'autres pathologies (IST, VHB, VHC, tuberculose, comorbidités, etc.), se trouvant en situation de forte détresse émotionnelle. Counselings relatifs à la santé sexuelle et à la vie affective des couples sérodifférents, incluant notamment les partenaires de personnes transgenres, basés sur une approche de sensibilisation et d'information thérapeutique du patient.
- Une facilitation et renforcement de l'adhésion et du maintien dans le parcours de santé des Femmes Transgenres Vivant avec le VIH (FTVVVIH), à travers les actions globales de médiation, d'aide à l'organisation des agendas médicaux, d'accompagnement physique et d'interprétariat.

Accompagnement physique et médiation sanitaire : nous apportons un premier soutien d'ordre psychologique et ethno-identitaire, basé sur la connaissance « pairs à pairs » de notre public (origine géographique, interprétariat et traduction, parcours sociaux et identité de genre partagés), aux personnes transgenres souhaitant se faire dépister pour le VIH, les IST et les hépatites. Ensuite, à travers l'accompagnement physique, la médiation et l'interprétariat, nous leur favorisons l'acquisition des droits fondamentaux sans la peur des discriminations. Cette intervention nous permet de veiller aux erreurs des procédures administratives. Au passage, nous nous efforçons de prévenir et de sensibiliser les différents acteurs du domaine médicosocial, hospitalier et les services publics, aux réalités et difficultés qui font discordance entre le genre social et les documents d'identité des personnes trans, ainsi qu'à leurs spécificités sociodémographiques et comportementales.

Sensibilisation des institutions à la Transidentité et aux questions qui y sont liées : nous sommes régulièrement amenées à intervenir dans les écoles de travail social et nous accueillons aussi régulièrement des élèves au local. Nous participons et organisons de nombreuses manifestations en faveur de la lutte contre le VIH, pour la défense des droits des personnes transgenres et des travailleuses du sexe. Par ailleurs, nous sommes continuellement invitées à des rencontres avec les équipes des hôpitaux et établissements médico-sociaux (une convention avec l'hôpital Bichat a été signée en 2013). Enfin, nous participons à différentes études et recherches sur la transidentité.

Soutien et accompagnement aux personnes transgenres incarcérées : nous intervenons à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis une fois par semaine dans le but d'entretenir des liens avec les personnes transgenres détenues, de leur apporter un soutien psychologique et identitaire, notamment à travers d'échanges réguliers de courriers et de communications téléphoniques. Nous les aidons aussi à la création de projets pour la préparation de leur sortie, en collaboration avec le service SPIP et les assistantes sociales de l'administration pénitentiaire.

Promotion de l'activité physique adaptée comme outil de lutte contre les discriminations : depuis la création et le dépôt de ses statuts, Acceptess-T a décidé de promouvoir l'activité physique, en réaffirmant la dimension interculturelle de celle-ci. Il s'agit avant tout de favoriser une ouverture aux autres tout en améliorant et en préservant la santé des personnes transgenres. L'objectif global de cette activité est de lutter contre tous les stéréotypes, toute forme de discriminations, comme le sexisme, le racisme et la transphobie. C'est ainsi qu'est né en juin 2014 le PARIS TSG (Groupe Sportif Transgenre Parisien) qui a permis de promouvoir l'ambitieuse formation d'une équipe de volley (tous niveaux), d'inscrire des activités comme la natation dans la durée, et d'organiser depuis déjà plusieurs années des rencontres sportives riches en émotions.

Faits caractéristique de l'exercice

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu de l'économie sociale et solidaire des conséquences, notamment sociales et financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière sont encore difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ACCEPTESS-T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2020, dont le total est de 556 276 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 25 739 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période de 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/06/2021 par le conseil d'administration.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 modifié par le règlement 2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements de méthode comptable

La première application du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement 2020-08 a entraîné un changement de méthode comptable impactant notamment la présentation des

comptes avec une réaffectation des fonds dédiés en exploitation et un reclassement des ressources par nature.

Aucune modification n'a été apportée aux comptes des exercices antérieurs présentés.

Fonds dédiés

Des subventions affectées par des financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisés à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisés en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix de l'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre

l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

*Constructions : 10 à 50 ans

*Agencements des constructions : 10 à 20 ans

*Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

*Matériel de transport : 4 à 5 ans

*Matériel de bureau : 5 à 10 ans

*Matériel informatique : 3 ans

*Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Contributions volontaires en nature

Le mode de valorisation de l'activité des volontaires tient compte du temps réel passé par l'ensemble des membres de l'association dans le cadre de leurs activités respectives. Les contributions volontaires peuvent être comptabilisées au compte de résultat suite à un recensement exhaustif.

Règle de valorisation = Taux horaire du SMIC annuel

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		1 428		1 428
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		1 428		1 428
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Construction sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements et aménagement divers				
- Matériel de transport	16 602			16 602
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 031	9 607		14 638
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	21 633	9 607		31 239
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 209			8 209
Immobilisations financières	8 209			8 209
ACTIF IMMOBILISE	29 841	11 035		40 876

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		319		319
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		319		319
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Construction sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements et aménagement divers				
- Matériel de transport	955	3 320		4 276
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 125	3 021		7 146
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 080	6 342		11 421
ACTIF IMMOBILISE	5 080	6 660		11 740

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 316 133 €
et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 209		8 209
Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	306 951	306 951	
Charges constatées d'avance	974	974	
Total	316 133	307 924	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	
Total	

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	30 755	1 381						32 136
Excédent ou déficit de l'exercice	1 381	-1 381		25 739				25 739
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	32 136	0		25 739				57 875

Notes sur le bilan

Variation des fonds dédiés issus de

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			MONTANT GLOBAL	DONT REMBOURSEMENTS		MONTANT GLOBAL	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSEAU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES
Subventions d'exploitation							
ANRS 2019-02	22 187					22 187	
ARS 2019-04	25 000		25 000			0	
ARS 2020-15		4 856				4 856	
DASES 2019		6 000				6 000	
Contributions financières d'autres organismes							
SIDACTION recherche opérationnelle 2018	17 287		6 789			10 498	
CRIPS 2020-17		3 500				3 500	
FONDS INKERMANN 2020-11		10 000				10 000	
Ressources liées à la générosité du public							
GILEAD 2019-06	24 045		3 320			20 725	
Campagne de don FAST		113 186				113 186	
Total	88 519	137 542	35 109			190 952	

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total				
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice:				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 307 449 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit:

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunt obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunt (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 030	1 030		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 614	68 614		
Dettes fiscales et sociales	31 940	31 940		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 000	6 000		
Produits constatés d'avance	199 865	199 865		
Total	307 449	307 449		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Titres associatifs	
date d'émission	
nombre de titre émis	
valeur nominale des titres	
modalité de rémunération	
modalité de remboursement	

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	23 488
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	15 532
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	4 503
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	702
Total	44 225

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	974		
Total	974		

Produits constatés d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	199 865		
Total	199 865		

Notes sur le compte de résultat

Détail concours publics et subvention octroyées

	Concours publics	subvention d'exploitation	Subvention d'investissement
Union européenne			
Etat		195 344	
Collectivités territoriales			
CAF			
Autres		97 000	
Total		292 344	

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	N	N-1
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
Résultat financier		

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transferts de charges d'exploitation		
Total		

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	648	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	1 322	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		
Créances devenues irrécouvrables		
Dotations provisions réglementées		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		6 579
Produits exceptionnels sur opération de gestion		132
Produit de cession éléments de l'actif		
Subventions d'investissement virées au résultat		
Reprises provisions risques & charges		
Reprises provisions dépréciation créances		
Reprises provisions réglementées sur immobilisations		
TOTAL	1 970	6 711

Autres Informations

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
 Honoraire de certification des comptes : 6 144 euros
 Honoraire des autres services :

Rémunérations allouées aux dirigeants

Les dirigeants ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

Autres informations

Tableau des effectifs

	N	N-1
Effectif au 31/12/2020		
Hommes	4	2
Femmes	7	8
Cadres		
Non cadres	11	10

	CDD	CDI
Mouvement de personnel		
Entrées	1	3
Sorties		3

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	159 450	
Prestations en nature		
Dons en nature	47 900	
Total	207 350	
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	47 900	
Prestations		
Personnel bénévole	159 450	
Total	207 350	

Le mode de valorisation de l'activité des volontaires tient compte du temps réel passé par l'ensemble des membres de l'association dans le cadre de leurs activités respectives. Les contributions volontaires peuvent être comptabilisées au compte de résultat suite à un recensement exhaustif.

Règle de valorisation = Taux horaire du SMIC annuel

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	5 271	5 271
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	152 933	152 933
- Legs, donations et assurances-vie	-	
- Mécénat	45 000	45 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	241 678	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	29 897	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	292 344	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	35 109	3 320
TOTAL	802 232	206 524
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
Santé	313 159	45 666
Social	235 745	25 745
FAST	14 423	13 634
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 146	4 146
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	4 146	4 146
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	60 673	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 660	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES		
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	137 542	113 186
TOTAL	776 493	206 524
EXCEDENT OU DEFICIT	25 739	

Compte de résultat par origine et destination

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat	159 450	159 450
Prestations en nature	47 900	47 900
Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	207 350	207 350
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Santé	122 979	122 979
Social	84 371	84 371
FAST		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	207 350	207 350

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N
EMPLOI DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES		1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1.1 Réalisées en France		1.1 Cotisations sans contrepartie	5 271
- Actions réalisées par l'organisme		1.2 Dons, legs et mécénats	
Santé	45 666	- Dons manuels	152 933
Social	25 745	- Legs, donations et assurances-vie	
FAST	13 634	- Mécénats	45 000
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	
1.2 Réalisées à l'étranger			
- Actions réalisées par l'organisme			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 146		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	4 146		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DES EMPLOIS	93 338	TOTAL DES RESSOURCES	203 204
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	113 186	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	3 320
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-
TOTAL	206 524	TOTAL	206 524
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-
		(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N
EMPLOI DE L'EXERCICE		1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		Bénévolat	159 450
Réalisées en France			
Santé	122 979		
Social	84 371		
FAST			
Réalisées à l'étranger		Prestations en nature	47 900
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		Dons en nature	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
TOTAL	207 350	TOTAL	207 350

FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N
FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	24 044
(-) Utilisation	3 320
(+) Report	113 186
FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	133 910

Annexe

Principes généraux de la présentation du CROD et du CER

Le Compte de Résultat par Origine et Destination, le Compte d'Emploi annuel des Ressources et ses annexes font partie intégrante de l'annexe aux comptes conformément à l'application du règlement 2018-06 modifié par le règlement 2020-08.

Conformément à ses statuts Acceptess-T née de la volonté de créer un groupe d'activités Trans dans Paris qui se focaliserait sur la défense des droits des personnes transgenres les plus précarisées par l'intersectionnalité.

Nous nous donnons pour objectif de lutter contre toute forme d'exclusion, de discrimination de toute nature (abus, violences, maltraitances), liée à l'identité et à l'expression du genre, à l'encontre des personnes transgenres et/ou se revendiquant comme telle ; de diffuser et débattre autour des informations ayant un rapport direct, indirect, induit ou sans rapport avec les questions liées à la transidentité, et créer un lieu d'accueil, de convivialité et de services afin de constituer un pont culturel qui favorise la reconnaissance, la visibilité et la détermination des personnes transgenres au sein de la société et plus largement pour les droits humains et libertés fondamentales de toutes et tous.

Au 01/01/2020, il n'y avait pas ressources reportées non utilisées liés à la générosité du public.

Missions sociales

Les actions réalisées par l'association sont divisées en 3 pôles :

- le pôle social
- le pôle santé
- Le fond d'Aide Sociale Trans

La recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité sont constitués du coût du salarié affecté à cette recherche.

Le fonctionnement

Cette rubrique comprend les dépenses indirectement liées à la gestion et l'organisation de l'association. Nous retrouvons notamment les achats de fournitures administratives, d'informatique, les locations et charges locatives...

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées et la détermination des coûts

L'association a instauré un système de répartition de ses charges et mis en place une comptabilité analytique par activité. Aux missions sociales sont imputés les coûts directs (existant du seul fait de la réalisation des missions) ainsi que les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions. En plus est imputée une quote-part des frais de fonctionnement général (charges communes) par application de clés de ventilation déterminés selon les ETP affectés aux missions.

Les ressources

Les ressources se composent des éléments suivants :

1- les produits liés à la générosité du public :

1.1 Cotisations sans contrepartie :
Cotisations des membres de l'association.

1.2 Dons, legs et mécénat :
Dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs.
Produits d'opérations de mécénat.

1.3 Autres produits liés à la générosité du public

2 - Produits non liés à la générosité du public :

Les locations, les contributions financières (obtenues auprès d'associations et fondations telles que Sidaction, Solidarité sida, la Fondation de France...).

3 - Les subventions et autres concours publics

Etat : Agences régionales de santé, Santé Publique France, Direction générale de la Santé...

Régions et départements : Département de Paris.

Villes : Ville de Paris.

4 - reprise sur provisions et dépréciations

Reprise de provisions et régularisations sur des opérations des exercices antérieurs, conformément au plan comptable.

5 - Utilisation des fonds dédiés

Règle d'affectation des ressources

Les subventions reçues sont directement imputées sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées.

Les dons collectés auprès du public sont imputés principalement sur nos missions sociales.

Les éventuels produits financiers générés par des placements de ressources issues de la générosité publique sont affectés au financement général de l'association.

Calcul des réserves non affectés et non utilisés

L'ensemble des ressources collectées auprès du public ont été utilisées en totalité au cours de l'exercice.